

Intitulé projet :***Valorisation des circuits courts***

Description du projet :

« Les circuits courts sont des filières commerciales qui rapprochent producteurs et consommateurs au bénéfice de chacun. En fait, par circuit court, on entend des circuits courts, durables et de proximité ! En effet, commercialiser des fraises produites à grand renfort d'engrais chimiques en Wallonie est local mais n'est pas durable. Similairement, commercialiser des pommes bios Néo-Zélandaises n'est pas local. »
[www.circuits-courts.be]

Bien que la logique des circuits courts s'étende bien au-delà de l'aspect alimentaire, le projet ici vise à favoriser cette orientation. Un Groupe d'Achats Communs s'est constitué dans le village de Porcheresse depuis quelques années. Il regroupe une vingtaine de familles, qui sont ainsi approvisionnées en produits locaux. En l'absence de production sur la commune, les produits proviennent d'un rayon de 30 km maximum et sont sélectionnés sur base de critères de diversité et de qualité.

Le projet prévoit d'étendre l'accès au GAC à toutes les familles de la commune. Pour ce faire, il aura besoin d'une plateforme informatique performante et de points de distribution dans les villages. Les maisons de village, lieux de rencontres par excellence, pourraient remplir ce rôle.

De plus, il serait intéressant de créer un marché mensuel du terroir, dans une approche transcommunale. L'association « Graines de villages » est en recherche de partenaires. Elle organise déjà un marché fermier trimestriel dans les différents villages de la Haute Lesse. Un relevé des producteurs prêts à s'investir dans la démarche est une étape préalable nécessaire. L'idée est d'élargir au maximum les gammes de produits.

Une conséquence directe de ces deux actions est la promotion de l'alimentation saine, que ce soit auprès des familles ou dans les écoles. La sensibilisation des parents permettra de développer toute une réflexion sur les produits utilisés, leur provenance, leur saisonnalité, leur cuisine, etc.

Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

Justification du projet :

Les projets de circuits courts nécessitent deux acteurs qui doivent se rencontrer : les producteurs et les consommateurs.

Du côté des consommateurs, la demande va croissante pour des produits locaux. Ils se préoccupent de plus en plus de leur santé et de la provenance des aliments. De plus, moins de kilomètres à parcourir signifie également une moindre empreinte écologique.

En 2012, il reste 16 exploitations agricoles sur le territoire communal, à titres principal ou secondaire confondus. Leur nombre ne cesse de diminuer, comme partout ailleurs en Wallonie. L'agriculture est orientée vers l'élevage bovin, pour la production viandeuse. On ne constate pas de diversification locale. Le projet peut également être une source de motivation afin d'entamer un processus de diversification.

Le renforcement des activités du GAC permet l'émergence d'une dynamique locale intéressante et favorisant les contacts entre villageois.

De plus, la promotion des produits locaux correspond clairement aux priorités du Gouvernement wallon.

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :

- Inventaire des producteurs désirant écouler leur production en mode direct
- Contact avec l'association « Graines de villages »
- Communication du GAC vers les habitants de la commune
- Contacts avec les agriculteurs

Parties prenantes, porteurs de projet :

- Commune
- GAC
- Graines de village
- Agriculteurs et producteurs

Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

Objectif principal

| | |
|---|---|
| ✓ | Objectif 4. Développer l'activité économique sur le territoire |
|---|---|

Objectif secondaire

| | |
|---|---|
| ✓ | Objectif 5. Favoriser les rencontres et les échanges entre habitants |
|---|---|

Création d'emplois envisagée :

Aucun emploi direct ne devrait être créé ; le projet offre des possibilités de diversification aux producteurs locaux et participe donc au maintien de l'activité agricole.

Programme de réalisation :

Le projet pourra être réalisé en une ou plusieurs phases.

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

Dans un premier temps, les activités pourront se développer dans la maison de village de Gembes (1^{er} projet).

Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- Information sur les activités du GAC pour les habitants de la commune (organisée à Gembes)

Programmation dans le temps :

- Projet du lot 2

Impacts du projet sur le développement durable :

| Social | Environnement | Economie |
|---|---|--|
| ★★★ Le projet favorise une alimentation saine, participe à l'éducation et à la sensibilisation des habitants, développe le partage des connaissances, retisse des liens entre producteurs et consommateurs, etc | ★★★ Les circuits courts permettent de réduire l'empreinte écologique. De plus, les produits sont généralement issus d'une agriculture biologique ou à tout le moins raisonnée | ★★★★ Consommer « local » valorise les agriculteurs et producteurs locaux et participe donc au développement économique du territoire |

Le projet participe..... au volet du développement durable :

0 étoile= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Evaluation :

| Indicateur | Source | Cible |
|-----------------|--------|--|
| Affiliés au GAC | GAC | Doubler le nombre d'affiliés actifs au GAC dans les 10 ans |

Liens avec d'autres projets du PCDR :

- M.1.01 - Aménagement d'une maison de village et de ses abords - Gembes
- M.2.08 - Création d'une maison multiservices

Articulation avec les autres plans et programmes communaux :

- GAL « Semois, Lesse et Houille »